



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Laos

Question écrite n° 76879

Texte de la question

Mme Sylvie Andrieux souhaite appeler l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des Lao-Hmongs, au sein de la République démocratique du Laos. En effet, ce drame, qui dure depuis plus de trente ans, concerne plusieurs centaines d'enfants, femmes et hommes, affamés, encerclés et pourchassés par les soldats laotiens et vietnamiens, dans les provinces de Xaysomboun et de Bolikhamxay du Nord Laos. Nul ne peut rester insensible, dans notre pays si attaché aux droits de l'homme, à voir les autorités laotiennes martyriser et supprimer physiquement la population hmong sur son propre sol. Suite à la diffusion du reportage « La guerre secrète au Laos » sur France 2, dans l'émission « Envoyé spécial » le 16 juin 2005, l'opinion s'est émue de cette situation. Plus de 10 000 personnes ont signé la pétition du mouvement Lao pour les droits de l'homme. Plus de 3 500 ont signé celle des cyberacteurs.org et autant ont signé la lettre de protestation d'Amnesty international. Dans ces conditions, elle lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il compte prendre afin de participer à l'amélioration des conditions de vie d'un peuple qui, après avoir fait face au communisme sanguinaire, doit désormais se confronter à ce nouveau génocide rampant.

Texte de la réponse

La France entretient avec la République populaire démocratique du Laos un dialogue régulier, constructif, mais exigeant sur la situation des droits de l'homme et des libertés individuelles et collectives. Ce sujet est abordé lors de chaque rencontre de haut niveau. Il fait l'objet d'une approche commune avec nos partenaires de l'Union européenne. Les demandes françaises et européennes sont actualisées en permanence pour tenir compte de la situation réelle. La situation des Hmongs du Laos est un sujet particulier de préoccupation pour la France comme pour ses partenaires européens. Il faut la voir à la lumière de l'histoire récente du pays et de sa très grande pauvreté. La France encourage les autorités laotiennes à poursuivre une politique active et soutenue de lutte contre la pauvreté, sans discrimination ethnique ou territoriale et au profit de tous. La réinstallation de personnes déplacées dans un esprit de concorde nationale et de règlement pacifique des différends doit constituer une priorité, et ces principes doivent s'appliquer en particulier aux Hmongs. La France, pour sa part, leur accorde depuis des années une attention particulière. Plusieurs milliers de Hmongs qui avaient pris part à nos côtés aux combats de la première guerre d'Indochine ont été accueillis sur notre sol, y compris en métropole. Ces communautés ont su s'intégrer, et participer activement à la vie de leurs communautés d'accueil, comme c'est le cas en Guyane française. Un grand nombre de Hmongs ont été accueillis dans d'autres pays dans le cadre de programmes internationaux de réinstallation. La République populaire démocratique du Laos est aussi un PMA (pays moins avancé) enclavé, auquel la France apporte aide humanitaire et aide au développement. Celle-ci vise explicitement à venir en soutien aux populations les plus défavorisées et à lutter contre la pauvreté quelle que soit leur origine ethnique. Le Laos est inscrit à ce titre au fonds de solidarité prioritaire et a reçu en 2003 de la France plus de 15,5 millions d'euros. Nos concours sont mis en oeuvre avec rigueur et en étroite coopération avec les organisations des Nations unies, notamment le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le programme alimentaire mondial (PAM).

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Andrieux](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76879

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2005, page 10068

Réponse publiée le : 13 décembre 2005, page 11499